

leurs, des admirables paysages du Lyonnais, peints par de Boissieu, Grobon, Fonville, etc. Quand les éditeurs du *Voyage pittoresque dans l'ancienne France* seront arrivés au Lyonnais, ils reproduiront les monuments anciens, en même temps que les modernes, et trouveront, dans Lyon et dans ses environs, des sujets non moins curieux que ceux dont sont décorées les descriptions de la Normandie, de l'Auvergne, de la Champagne et de la Franche-Comté : le Lyonnais et Lyon auront alors une histoire pittoresque complète et digne d'eux.

IX.

INSTRUCTION PUBLIQUE



Une classe nombreuse de livres lyonnais concerne les établissements d'instruction publique. Lazare Meyssonnier a fait l'histoire de l'ancienne Université ; quelques écrivains ont étudié les écoles de Lyon, sous Charlemagne, les écoles de filles à la fin du XVII^e siècle, et les écoles primaires de nos jours. Une Société d'Éducation qui s'est formée a publié des annales et des comptes-rendus. MM. Demogeot et Rabanis ont donné d'intéressantes notices sur le Collège, jadis royal. Des pièces officielles, qui ont été imprimées, font connaître les traités passés au XVI^e siècle, entre le Consulat et les Courriers de la confrérie de la Sainte-Trinité, pour l'établissement d'une maison d'éducation ; d'autres sont des recueils de titres, donations et conventions, entre la ville et les professeurs. En 1762, l'expulsion des Jésuites des bâtiments du Collège, donna lieu à la publication de plusieurs requêtes, arrêts et comptes-rendus ; il y eut des protestations imprimées contre les PP. de l'Oratoire, héritiers des Jésuites. Menacés, à leur tour, d'être dépossédés, ces religieux soutinrent, en 1790 et en 1791, une vive polémique contre les officiers de la municipalité. Eteinte, en apparence, la question de propriété des bâtiments du Collège, a été de nouveau débattue, en 1839, entre le Conseil municipal d'une part, et l'Université de l'autre ; le Conseil municipal a publié ses délibérations.